

DOSSIER

CLIMAT PAS DE SOLUTION SANS RÉVOLUTION CULTURELLE

PAR CHRISTOPHE ROBERT ET JOSÉ-MARIE LATOUR

Discuté en ce moment même au Parlement, le projet de loi "Climat et résilience" semble pour l'heure susciter plus de déceptions que d'espoirs. L'enjeu est pourtant de taille, comme le montrent toutes les analyses scientifiques désormais prises en considération par les instances européennes ou le tout récent Sommet mondial sur le climat. Lors des prochains examens de ce texte par le Sénat puis à nouveau par l'Assemblée nationale, saura-t-on enfin prendre les mesures indispensables ? Car en ce domaine, ce ne seront pas seulement des initiatives sectorisées comme sur les transports ou la rénovation énergétique qui suffiront ; il faut surtout engager une véritable transformation de notre économie, qui passe nécessairement par une révolution culturelle des esprits et des postures.



© Pixabay

Le 3 février dernier, le Tribunal administratif de Paris reconnaissait la responsabilité de l'État français pour "carence fautive" dans la crise climatique en jugeant illégal le non-respect de ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Baptisé l' "affaire du siècle", ce recours avait été intenté par plusieurs ONG (Fondation Nicolas Hulot, Greenpeace, Oxfam) et soutenu par plus de 2 millions d'habitants. Du jamais vu devant les tribunaux. "Cette décision marque une première victoire historique pour le climat et une avancée majeure du droit français", s'étaient alors félicités les requérants, soulignant au passage que "jusqu'ici, l'État niait l'insuffisance de ses politiques climatiques, en dépit de l'accumulation de preuves". Côté gouvernemental, on s'était contenté de "prendre acte de cette décision du tribunal administratif" par la voix de son porte-parole, Gabriel Attal, qui promettait alors : "Évidemment, il y a une mobilisation absolue qui doit être collective sur la lutte contre le réchauffement climatique et nous serons au rendez-vous de cette ambition".

Autant dire que la présentation en conseil des ministres du projet de loi sur le climat était très attendue et suscitait de nombreux espoirs. C'est donc un projet baptisé d'un intitulé prometteur "lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets" qui a finalement été présenté. "Face à l'urgence climatique,



© crédit Assemblée nationale

Le projet de loi "Climat et résilience" a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale fin avril. Il sera examiné par le Sénat d'ici l'été.

l'objectif est aussi simple que le chemin est complexe. Nous savons tous où aller : vers la fin de la civilisation des énergies fossiles, la fin d'une civilisation qui rejette des milliards de tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère chaque année, la fin d'une civilisation qui dérègle le climat et fait de nos étés des canicules, des crues de nos rivières, des cataclysmes mortels, et de nos forêts des brasiers", a expliqué à cette occasion la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili. Reste qu'aujourd'hui, les solutions proposées pour atteindre cet "objectif simple" apparaissent bien faibles à l'égard de la hauteur des enjeux.

DE BIEN PETITS PAS !

Défini comme la capacité à surmonter les chocs traumatiques, c'est bien le terme de "résilience" qui a été choisi par le gouvernement pour laisser entendre que son projet avait vocation à tout changer, de l'économie à la sociabilité. Un choix loin d'être anodin, qui aurait mérité de ne pas être galvaudé une fois de plus. Voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 19 avril dernier, le projet de texte, déjà jugé insuffisant par de nombreuses organisations non gouvernementales avant son examen, a en effet perdu de sa substance au fil des discussions parlementaires et du travail des lobbys, pour finalement aboutir à un texte pour le moins tiède. Difficile de déterminer avec précision les raisons pour lesquelles la montagne a accouché d'une souris. D'autant qu'au départ, tous les ingrédients semblaient avoir été réunis, à commencer par la mise en place d'une "Convention citoyenne pour le climat" composée de 150 citoyens tirés au sort. Une première en France. La plupart des domaines de la vie courante ont été passés au crible pour trouver des solutions concrètes face au dérèglement climatique : changement de nos modes de consommation, de nos déplacements, préservation renforcée de la biodiversité, rénovation urgente des logements défectueux sur le plan énergétique, soutien accru à l'économie sociale et solidaire, réorientation des pratiques agricoles, meilleure maîtrise de l'urbanisme, renforcement du rôle de l'éducation en matière environnementale... Résultat ? Les travaux réalisés dans le cadre de cette "co-construction" inédite ont abouti à formuler 149 propositions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique.

Hélas, le projet de loi gouvernemental présenté par le Premier ministre devant le Parlement comportait 69 articles, retenant en réalité moins d'un tiers des propositions formulées par la Convention citoyenne. Certes les débats parlementaires ont fait passer ce texte à plus de 200 articles suite à son examen à l'Assemblée nationale au mois d'avril. Reste que la logorrhée législative n'est pas toujours synonyme d'ambitions revues à la hausse, loin de là. En témoignent les propositions emblématiques de la Convention citoyenne qui sont passées à la trappe : exit le crime d'écocide ou encore l'interdiction des grands projets d'extension des aéroports. Quant aux quelques propositions passées entre les mailles du filet, c'est le plus souvent avec des délais d'entrée en vigueur reportés aux calendes grecques qu'elles ont été acceptées, alors que la situation exige de ne plus perdre de temps. À titre d'exemple, l'obligation pour les commerces de plus de 400 m² de consacrer 20 % de leur surface à la

vente en vrac (afin de limiter les emballages) ne devrait pas voir le jour avant 2030, de même pour les mesures de durcissement des limites d'émissions des véhicules particulier, ou encore s'agissant de la suppression de l'avantage fiscal sur la taxation du gazole pour les professionnels. Quant à l'interdiction de la location des logements "passoires thermiques", il faudrait attendre 2028 dans le meilleur des cas. "Ces délais sont manifestement incompatibles avec le rythme attendu de l'action contre le changement climatique et le rattrapage du retard pris par la France dans l'atteinte de ses budgets carbone", a immédiatement réagi le Haut Conseil pour le climat.

L'EXEMPLE DU BÂTIMENT

Sa présidente, Corinne Le Quéré, s'inquiète en particulier de l'important retard pris dans les objectifs de réduction des émissions dans le secteur du bâtiment. "Les émissions dans le bâtiment ont diminué de 1 % par an ces cinq dernières années en France, c'est bien trop faible. Il faut tripler la baisse des émissions", considère-t-elle, rappelant au passage que le secteur du bâtiment est à l'origine de 18 % des émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui en France, en particulier du fait des modes de chauffage. Outre ses aspects environnementaux alarmants, cette réalité est aujourd'hui malheureusement tristement connue au travers de la précarité énergétique qui touche aujourd'hui 12 millions de personnes. Aussi le Haut conseil préconise-t-il d'engager sans tarder une massification des opérations de rénovation des logements. "Il faut conditionner l'aide de l'État au gain de performance, augmenter les financements



Le bâtiment est à l'origine de 18 % des émissions de gaz à effet de serre, en particulier du fait des modes de chauffage.

publics dans ce secteur, soutenir le financement privé et mettre en œuvre des obligations de rénovation, en accélérant la sortie des passoires thermiques”, propose donc en ce sens Corinne Le Quéré, soulignant au passage que de telles mesures contribueraient en outre à “créer beaucoup d’emplois”. Un point de vue que partage entièrement Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre. Selon lui, “accélérer massivement la rénovation n’est pas seulement nécessaire pour le climat et le quotidien des Français, c’est aussi une réponse aux enjeux de relance économique, d’emploi et de pouvoir d’achat. En résorbant rapidement toutes les passoires thermiques, ce sont des milliers de femmes et d’hommes qui trouvent un travail dans ce secteur”. “Ce sont encore des centaines de milliers de ménages vivant dans des logements très mal isolés qui voient enfin leur facture d’énergie baisser, sans compter une économie importante pour notre système de soin”, poursuit-il.

LA RÉSILIENCE OUBLIÉE

Mais ce n’est pas que dans le bâtiment que la déception se manifeste, c’est aussi le cas du secteur alimentaire. Du côté du CIWF France (Compassion in World Farming), organisation non gouvernementale qui promeut des alternatives à l’élevage industriel, les critiques sont encore plus sévères : “La Loi Climat est un échec total sur la transition de nos modèles de production d’élevage”. “Malgré les préconisations de la Convention Citoyenne pour le Climat, le projet de

loi proposait des mesures particulièrement faibles sur un sujet majeur : l’élevage, dont le rôle est pourtant au cœur des enjeux climatiques puisqu’il concerne l’impact de notre alimentation”, souligne le CIWF France. Et d’enfoncer le clou : “C’est la renonciation à la “montée en gamme” promise par le président de la République lors des États généraux de l’alimentation et un tapis rouge pour l’élevage intensif”, ajoute l’ONG, qui s’interroge : “La France restera-t-elle le dernier pays à soutenir l’élevage en cage, alors que même le Commissaire européen en charge de l’agriculture demande de mettre fin à ces pratiques ?”.

L’heure est aussi à la colère du côté de la Fondation Nicolas Hulot qui avait pourtant obtenu gain de cause dans l’“Affaire du siècle” citée précédemment. “Cette situation est non seulement inquiétante pour le climat, mais aussi pour notre démocratie, puisque le gouvernement empêche les parlementaires de débattre sur des pans entiers des propositions des 150 !”, s’insurge en ce sens son porte-parole. Pourtant, selon la fondation, tout ne serait pas perdu. À condition de contraindre enfin efficacement les grosses entreprises à réduire leur empreinte carbone. “Sur les 80 % de réduction d’émissions de gaz à effet de serre nécessaires pour que la France atteigne les objectifs de l’accord de Paris, 60 % dépendent des actions de l’État et des entreprises”, souligne en ce sens l’association. “Plusieurs grandes entreprises françaises ont individuellement une empreinte carbone supérieure à celle de la France entière”, rappelle à ce sujet Cécile Duflot, directrice générale d’Oxfam France.





© J. Pixabay

Selon l'ancienne ministre en charge du Logement sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, "on ne gagnera pas la lutte contre le dérèglement climatique sans les entreprises, qui ont la responsabilité de changer leur modèle économique et de repenser les modes de production et de consommation".

UNE NÉCESSAIRE ÉVOLUTION CULTURELLE

Mais parce que la lutte contre le dérèglement climatique concerne de très nombreux domaines de notre vie quotidienne, c'est bel et bien une véritable révolution culturelle qu'il est aujourd'hui indispensable d'opérer. Chacun devrait en être convaincu : nous n'arriverons pas à changer le climat sans mettre en œuvre une politique de mobilisation de la responsabilité de tous les habitants. Aussi le développement humain doit-il être considéré comme une condition sine qua non du développement écologique. De plus, cette révolution culturelle doit aussi concerner notre regard sur l'égalité entre les peuples. Car, comme le souligne Jacques Blondel (lire interview pages 22-23), "on ne pourra pas mobiliser les nations et les pays les plus pauvres pour la défense de leur environnement sans engager une grande réforme axée sur une plus grande distribution de la richesse". En d'autres termes, selon lui, "la survie de l'environnement nécessite d'engager une forte réduction des inégalités".

Cette profonde révolution culturelle mériterait surtout d'être présentée comme une chance pour notre économie plutôt que comme une accumulation de contraintes. C'est le point de vue des autorités onusiennes, influencées par un grand nombre de chercheurs comme Jeremy Rifkin ou Paulina Tcherneva, qui considèrent que l'on peut, grâce à la transition écologique, créer plusieurs millions d'emplois verts dans le monde. "C'est donc à la hausse que doivent être revus en France les objectifs

DES ENGAGEMENTS EN CHIFFRES

À l'approche de la Journée de la Terre, le 22 avril, différents États ont fait part de leurs objectifs en matière de réduction des émissions polluantes.

- **Les États-Unis** visent une réduction de leurs gaz à effet de serre (GES) de 50 % à 52 % en dessous des niveaux de 2005 d'ici à 2030 ;
- **Au Royaume-Uni**, Boris Johnson souhaite réduire les émissions de 78 % d'ici 2035 par rapport à 1990 ;
- **Au Canada**, Justin Trudeau s'est engagé à baisser les GES de 45 % d'ici 2030 par rapport à 2005 ;
- **L'Union européenne** vise une réduction d'"au moins 55 %" de ses GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990 ;
- **La Chine**, à l'origine du quart des émissions mondiales de GES, ambitionne de les réduire de 50 % d'ici 2030.

et les moyens mis en œuvre pour lutter contre le dérèglement climatique, le tout au service de notre économie", affirme Jean Gatel, spécialiste de l'économie sociale et solidaire. Une proposition indispensable, car l'objectif français vise à ne réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre qu'à hauteur de 40 % d'ici 2030, alors que l'Union européenne vient de décider d'une réduction d'"au moins 55 %". Et si nos responsables politiques nationaux ne bougent pas, c'est paradoxalement d'outre-Atlantique que pourrait venir la pression pour inciter l'Europe à accélérer le pas. Parmi les annonces les plus attendues du dernier sommet pour le climat qui se tenait les 21 et 22 avril derniers, le président américain Joe Biden a notamment proposé de réduire d'au moins 50 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2025. Soit près du double que ce qu'avait proposé en son temps Barak Obama. "Notre avenir dépend des choix que nous faisons aujourd'hui", a déclaré Antony Blinken, actuel secrétaire d'État aux Affaires étrangères des États-Unis. L'Europe sera-t-elle en mesure de relever le défi ? Peut-être, si l'opinion parvient à tirer tous les enseignements de la crise sanitaire, et notamment la découverte de notre vulnérabilité, pour encourager les dirigeants à agir. Car l'enjeu n'est plus aujourd'hui une quête d'amélioration de nos conditions de vie mais bien de survie de nos sociétés. ■

CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

L'actualité fourmille de nouvelles qui rassurent ou qui, au contraire, inquiètent sur le Climat et la préservation de la planète. Tour d'horizon.

1. CE QUI RASSURE

La sensibilité environnementale progresse fortement avec la crise sanitaire

La crise sanitaire, en mettant en relief la vulnérabilité de notre planète, a engendré une prise de conscience de la nécessité de défendre l'environnement. Cette évolution est particulièrement mise en relief au Canada, comme le montrent trois enquêtes d'opinions menées par l'université d'Ottawa. Un Canadien sur deux estime désormais que le changement climatique est une véritable urgence, alors qu'avant l'épidémie de Covid-19, seule une personne sur cinq était de cet avis.

Vent favorable pour la COP 26



Il n'est pas anodin que la première visite à l'étranger d'un membre de la nouvelle administration américaine passe par la capitale française où a été adopté "l'Accord de Paris" sur le réchauffement climatique., où s'est tenue la première COP en 2016. Ce qui a permis au francophone John Kerry d'annoncer la détermination environnementale de la Maison Blanche. À cet effet, Joe Biden qui a présidé le 22 avril un sommet sur le climat, pour mieux préparer la COP 26 prévue à Glasgow en novembre prochain. Ce que veut Washington c'est créer un effet d'entraînement international, en utilisant toutes les occasions comme le G7, le G20, ou la conférence de l'Union africaine.



Le Pape, messenger de la protection de l'environnement

Alors qu'en France s'engageait à l'Assemblée nationale le débat sur la loi Climat, le Pape François recevait au Vatican plusieurs écologistes français le 15 mars dernier. L'occasion pour lui d'affirmer la responsabilité des puissances financières dans l'inertie des gouvernements. Rappelons que dès 2015, le Pape François avait consacré sa première encyclique au changement climatique, invitant les 1,2 milliard de catholiques à se mobiliser pour cette lutte, et ce deux mois avant l'adoption des Accords de Paris.

L'Europe de plus en plus déterminée

La plupart des institutions européennes semblent se mobiliser pour la préservation de la planète. C'est le cas du Parlement européen, qui veut s'aligner sur les nouveaux seuils d'exposition de l'OMS pour la qualité de l'air, beaucoup plus exigeants que ceux actuellement en vigueur. La Commission européenne quant à elle devrait reprendre à son compte cette préconisation, avec son plan d'action "Zéro pollution", qui sera publié en mai. Ce plan serait accompagné de moyens financiers à hauteur de 100 milliards d'euros pour

aider les économies les plus dépendantes du charbon, comme la Pologne, à en sortir. De plus, pour faire respecter ce green-deal, des mesures coercitives sont établies pour faire respecter ces normes par tous les États européens.

La révolution automobile n'est plus un mythe



L'année 2020 a vu les ventes des modèles tout-électrique et hybrides pulvériser les records. En Europe leur part de marché est passé de 3,5 % à 20 % des immatriculations. Et dans les douze prochains mois une centaine de nouveautés 100 % électriques devraient voir le jour. Quant à Volkswagen, l'entreprise souhaite devenir dès 2025 leader mondial sur le créneau des véhicules électriques devant Tesla. Parallèlement, les États s'engagent de plus en plus, comme le Royaume-Uni, le Japon, la Norvège ou la Suède, qui ont annoncé vouloir interdire la vente des véhicules à moteurs thermiques à compter de 2030. D'ailleurs dès à présent, en France, la proportion de voitures neuves utilisant le diesel a reculé d'un tiers, passant de 34 % à 24 % des ventes. Ce mouvement est accompagné d'une révolution en bourse. Ainsi ExxonMobil, la première compagnie pétrolière privée, a été détrônée par un champion américain des énergies renouvelables, Nextera. Et le français Total est dépassé par l'italien Enel, l'un des leaders des énergies vertes.

QUOI DE NEUF DANS LE MONDE?

2. CE QUI INQUIÈTE

Le réchauffement de la planète s'accélère

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) vient de classer 2020 comme l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées. C'est d'autant plus inquiétant que durant cette année s'est produit un refroidissement du Pacifique équatorial. Et que les émissions de CO₂ ont connu une baisse inédite de 7 % liée aux confinements. Si on avait eu un El Nino comme en 2016, le réchauffement aurait été pire encore. Par ailleurs, selon Météo France, sans action forte pour contrôler les émissions de CO₂, la France pourrait subir un réchauffement proche de 4°C d'ici à 2100. Le pays connaîtrait alors des canicules quasi permanentes en été, la moyenne montagne ne verrait plus de neige, et les sécheresses seraient de plus en plus nombreuses et longues. On peut donc s'attendre dès 2050 à la multiplication de catastrophes écologiques, avec notamment l'extension des zones inondées et l'exode des territoires littoraux.

Une fiscalité totalement inadaptée

Les chercheurs de l'OCDE ont répertorié toutes les taxes pesant sur l'énergie dans les quarante-quatre pays les plus riches du monde, qui représentent à eux seuls 80 % des émissions de CO₂. Il en ressort que la fiscalité est incohérente avec les objectifs environnementaux décidés par l'accord de Paris de 2016. Alors que les économistes estiment les taxes nécessaires pour modifier les comportements à 30 euros par tonne de CO₂, ce seuil n'est atteint que pour le transport routier. Or 80 % des émissions de CO₂ viennent de l'agriculture, de l'industrie, de la production d'électricité, des autres modes de transport. Et ces émissions-là ne sont pra-

tiquement pas taxées. Les experts préconisent donc de renforcer les mesures coercitives pour généraliser cette taxation de 30€ par tonne dans tous les domaines. De quoi financer des investissements pour la transition écologique et montrer que celle-ci est non seulement nécessaire mais juste.

2021 : une année record pour les émissions de CO₂



Le nouveau rapport mondial de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), publié mardi 20 avril, indique que l'année 2021 devrait engendrer la plus forte émission de CO₂ depuis 2010. Cela s'explique notamment par la rapide reprise économique chinoise, basée en particulier sur l'utilisation du charbon. Le charbon est également en croissance, dans une moindre mesure, aux États-Unis. L'AIE insiste donc sur la nécessité de s'emparer prioritairement du sujet des centrales à charbon, en rappelant que de très nombreuses unités doivent encore démarrer dans les pays émergents en 2022. Un argument qui peut renforcer l'attractivité de l'énergie nucléaire pour combattre le réchauffement climatique.

Les maires écolos se trompent de cible

Les maires constituent indéniablement le levier qui sera le plus efficace demain en faveur de la transition

énergétique. Certains le montrent avec des initiatives fort utiles comme, par exemple, l'interdiction des terrasses chauffées (à Paris, Lille, Bordeaux ou Rennes). Mais les mesures prises doivent être bien acceptées par la population. Or diverses mesures prises par les maires "verts" ont un effet négatif sur l'opinion, donnant une image punitive de l'écologie. C'est le cas de l'interdiction brutale de la viande dans les cantines de Lyon, ou de la suppression de subventions à l'aéroclub de Poitiers, pourtant connu pour ses actions en faveur des personnes en situation de handicap. Et rappelons les propos du maire de Lyon sur le Tour de France, considéré comme "une compétition machiste et polluante", et ceux du maire de Bordeaux sur l'arbre de Noël du centre ville considéré comme "un arbre mort" et donc à supprimer. Alors qu'il faudrait plutôt mobiliser la population contre la dérégulation climatique, ces initiatives ne font que créer des polémiques stériles.

La finance freine la transition écologique

Mauvaise nouvelle pour le climat, entre 2016 et 2020 les prêts bancaires aux entreprises actives dans le pétrole et le gaz ont augmenté de 19 % par an en moyenne, dénoncent six ONG internationales. Les soixante plus grandes banques du monde ont accordé 3 800 milliards de dollars à ces entreprises depuis l'Accord de Paris sur le climat en 2015. Au cœur de ce mauvais scénario, cinq banques françaises (BNP Paribas, Société Générale, Crédit agricole, Natixis et Crédit Mutuel) ont presque doublé leurs investissements dans ce secteur, passant de 45 milliards de dollars en 2016 à 86 milliards en 2020. Un constat particulièrement navrant pour les banques d'un pays qui a initié la COP 21.